

Formation Garde Ambulancière Préfectorale

Public cible

Professionnels de santé participant à la garde préfectorale ambulancière

Objectifs pédagogiques

- Identifier une situation d'urgence à caractère médicale et sa prise en charge, en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Validité de la formation

4 ans

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Contenu :

- Réalisation d'un Bilan ABCDEF.
- Réalisation d'un monitoring, Electrocardiogramme.
- Réalisation de l'alerte au SAMU, transmission des informations pertinentes et application des conseils donnés.
- Identification de l'inconscience et réalisation de gestes adéquats.
- Identification d'un arrêt cardio-respiratoire et réalisation d'une réanimation cardio-pulmonaire avec utilisation de matériel.
- Identification d'une obstruction des voies aériennes et réalisation des gestes adéquats.
- Mise en œuvre de gestes adéquats pour arrêter une hémorragie externe
- Mise en œuvre d'une oxygénothérapie.
- Identification et mise en œuvre des éléments de surveillance pour le transport d'un patient porteur d'une voie veineuse périphérique et/ou d'un drain thoracique et/ou d'un dispositif de contrôle de débit de perfusion type pousse seringue électrique (PSE).

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Jean-Paul LORENDEAU

■ Coût

Nous contacter

■ Organisation de la formation

6 à 12 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux.

■ Horaires :

8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.



■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de recyclage de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

■ Prérequis :

Etre titulaire d'un AFGSU niveau 2 en cours de validité